

RÉGIE INTERMUNICIPALES
DES TROIS-LACS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le
soussignée, QUE :

Le conseil d'administration a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2014.

Les séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2014, se tiendront à l'hôtel de ville de chacune des municipalités membres, comme suit :

Date des séances ordinaires

- 12 Mars 2014
- 11 Juin 2014
- 10 Septembre 2014
- 10 Décembre 2014

Heure des séances et endroits

- 17 h Lac-Supérieur
- 17 h St-Faustin-Lac-Carré
- 17 h Val-des-Lacs
- 17 h Lac-Supérieur

DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 3^e jour de
Décembre deux mille treize.


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

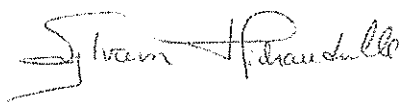
Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil d'administration, le 3 Décembre 2013, entre 9h00 et 17h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 Décembre 2013.


Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, Secrétaire trésorier de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4 décembre entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 4 décembre 2013.



Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier